

**Appliquer les règles de sécurité liées à la fonction de conducteurs de PEMP.**

## PUBLIC - PREREQUIS

- Toute personne (débutante, expérimentée, renouvellement) devant mettre en œuvre des plates formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP : catégories 1B ou 3B) et présentant des aptitudes médicales requises pour les travaux en hauteur. 18 ans au minimum.

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Maîtriser la conduite en sécurité d'une ou plusieurs plateformes élévatrices mobiles de personnes
- Appliquer les consignes de conduite et de sécurité en vigueur dans l'entreprise et sur la voie publique
- Réaliser les vérifications et l'entretien d'usage en début de poste et rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées
- Effectuer en début de poste l'examen d'adaptation et positionner la PEMP
- Mettre en œuvre la PEMP et effectuer des tâches sur des emplacements de travail variés

## PEDAGOGIE

- Alternance d'apports théoriques par vidéo projection, films et de travaux pratiques de conduite en sécurité
- Mise à disposition de plateformes élévatrices et d'une aire d'évolution conforme à la recommandation
- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques suivant référentiel CNAM R 386 réalisé par un testeur habilité
- Délivrance d'un CACES si résultat favorable en application de la recommandation CNAM R 386 ou avis de délivrance d'autorisation de conduite en application de R. 4323-55 à R. 4323-57 du Code du travail.

### Durée :

- Formation : 1 à 3 jours.
- Test : 1 jour maxi.

**Un CACES obtenu pour une PEMP du groupe B permet à l'employeur d'autoriser la conduite d'une PEMP de même type du groupe A.**

**Document remis :** Chaque stagiaire reçoit un support regroupant les divers thèmes

**Validité CACES :** 5 ans.

## PROGRAMME

### TEXTES RELATIFS A LA CONDUITE DES PEMP

- Recommandation de la CNAM R 386 et Arrêté du 02 décembre 1998
- Les obligations du constructeur
- Les obligations de l'employeur
- La responsabilité du conducteur

### LES PEMP ET LEURS TECHNOLOGIES

- Description
- Fonctionnement
- Utilisation
- Les risques d'utilisation, les consignes de sécurité
- Entretien, vérifications

### VERIFICATIONS ET ENTRETIEN EN DEBUT DE POSTE

- Contrôle de la réalisation de la visite générale périodique (VGP)
- Contrôle visuel de la PEMP : fuites, états des pneus, avertisseurs, niveaux...
- Vérification du bon fonctionnement des dispositifs de sécurité : limiteur de capacité, de dévers, fin de course, arrêts d'urgence...

### EXAMEN D'ADAPTATION PAR RAPPORT AUX TACHES A EFFECTUER

- Vérification de l'adéquation de la capacité de la PEMP par rapport aux tâches à effectuer : nombre de personnes, hauteur, portée, sol, environnement...
- Positionnement de la PEMP par rapport aux tâches à effectuer
- Compte rendu des anomalies ou difficultés

### Travaux Pratiques

- Commander par gestes
- Déplacer et circuler en ligne droite, en courbe, en marche avant, en marche arrière avec la PEMP
- Positionner et stabiliser la PEMP par rapport au poste de travail à atteindre et à la tâche à effectuer en tenant compte de l'état du sol de la zone de manœuvre
- Signaler la PEMP et baliser la zone qui peut être surplombée
- Apprécier ou recueillir l'information sur la vitesse du vent
- Manœuvrer la PEMP dans l'environnement : fermeture du portillon, identification des obstacles, déplacement de la plate-forme de travail, progressivité des mouvements, simultanéité des commandes, efforts latéraux sur la PEMP, surcharge, risques électriques...
- Savoir réagir en cas d'anomalies ou d'incidents et utiliser le poste de sauvetage ou de dépannage
- Réaliser les opérations de fin de poste et mettre la plate-forme de travail en position transport